

Diplôme national supérieur professionnel de comédien

RNCP9034 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45022
Code(s) ROME	L1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 11 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR D'ART DRAMATIQUE	19753469600012	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DRAMATIQUE DE MONTPELLIER LANGUEDOC ROUSSILLON	51351006500016	Former et organiser l'évaluation
ECOLE REGIONALE D ACTEURS DE CANNES ET MARSEILLE	37970044600022	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE MUSIQUE ET DANSE HAUTS-DE-FRANCE - LILLE	53867582800015	Former et organiser l'évaluation
ESTBA ECOLE SUPERIEURE DE THEATRE EN AQUITAINE	50365162200014	Former et organiser l'évaluation
L'ACADEMIE DE L'UNION - ESPTL	50246436500019	Former et organiser l'évaluation
LA COMEDIE DE SAINT-ETIENNE	58450437700022	Former et organiser l'évaluation
LE STUDIO	40058393600010	Former et organiser l'évaluation
POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS - BOULOGNE-BILLANCOURT	20003918800012	Former et organiser l'évaluation
THEATRE NATIONAL DE BRETAGNE - T.N.B. CENTRE EUROPEEN DE PRODUCTION THEATRALE ET CHOREGRAPHIQUE	37921397800016	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp9034-diplome-national-superieur-professionnel-de-comedien/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Description des emplois et activités visées

Le comédien, en qualité d'artiste interprète, exerce son activité dans le secteur du spectacle vivant, principalement au sein d'entreprises de création, de production ou de diffusion publiques ou privées, subventionnées ou non.

Il joue le plus souvent sur des plateaux de théâtre, mais également dans d'autres lieux (espaces publics, lieux patrimoniaux, bibliothèques,.....).

Interprète de rôles, le comédien inscrit son activité devant un public, dans des configurations variées (théâtre dramatique, productions pluridisciplinaires, théâtre de rue,...) et parfois sous forme d'adresses particulières (théâtre en appartement, spectacle jeune public,...).

Dans le secteur de l'audiovisuel, son activité se décline principalement sous la forme de rôles au cinéma, à la télévision ou à la radio et d'activités de doublage et de post-synchronisation. Elle s'exerce également dans les secteurs de la publicité et des multimédias.

Dans le déroulement de sa carrière, le comédien peut se former ou exercer d'autres fonctions dans son domaine artistique qui sont décrites dans le contexte du métier accessible par les deux liens sources référencés ci-dessous.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Description des activités et des compétences correspondantes évaluées et attestées

I. Exercer son art d'interprète

Analyser les textes: comprendre, analyser des textes; maîtriser l'approche du conflit dramatique, de la construction du personnage, du matériau textuel, de la dramaturgie; développer le lien entre le texte et l'imaginaire

Prendre une part active à l'interprétation des oeuvres et à l'élaboration des créations: inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique; mener des recherches personnelles

Jouer: mettre en jeu son rapport à soi et à l'autre (partenaires, public) ; savoir mobiliser à la fois présence et engagement, initiative et disponibilité.

II. Développer et élargir ses capacités artistiques

Posséder et développer des capacités corporelles: maîtriser l'articulation corps-mouvement-espace ; avoir une maîtrise de la liaison entre langage verbal et corporel

Posséder et développer des capacités vocales: maîtriser les techniques vocales (voix parlée, chantée) ; maîtriser les techniques de diction (vers et prose);

Mémoriser, étendre son registre de jeu: maîtriser et développer ses capacités à servir la diversité du répertoire (styles, modes de jeu et esthétiques); appréhender et s'appropriier l'ensemble des éléments techniques, y compris ceux des nouvelles technologie; travailler en équipe sur des projets associant plusieurs domaines artistiques

Élargir sa culture artistique: disposer de connaissances relatives à sa discipline ainsi qu'à l'ensemble des arts ; se tenir informé de leur actualité et de leurs évolutions.

III. Construire son parcours professionnel

Savoir se situer professionnellement: Apprécier les compétences possédées, chercher à les maintenir et à les développer, y compris les compétences transversales et les savoirs généraux

Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel: Connaître les modes d'organisation du spectacle vivant et de l'audiovisuel et leurs évolutions dans l'histoire ; connaître et appliquer les dispositions réglementaires en vigueur, les usages relatifs au cadre d'emploi et à l'activité économique, les dispositions relatives à la prévention des risques

Développer et élargir ses relations professionnelles: Entretenir et développer ses réseaux personnels et professionnels, notamment en développant des relations durables ; être en mesure de développer des stratégies de planification et de préparation des auditions, castings, etc...

Les capacités attestées sont détaillées dans le référentiel de compétences et de certification professionnelles publié au bulletin officiel du ministère de la culture et de la communication accessible par les deux liens sources référencés ci-dessous.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les entreprises-employeurs sont les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés et autres producteurs, les centres dramatiques, les scènes nationales, les scènes conventionnées, les compagnies dramatiques conventionnées et plus généralement les compagnies professionnelles. Elle peuvent également être des structures de programmation épisodique (festivals notamment).

Leurs statuts sont variés : établissement public, SARL, association, régie municipales,... Le comédien peut également être engagé par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant (cafés, hôtels, restaurants, bibliothèques, particuliers, collectivités locales,...). Dans le secteur de l'audiovisuel, les entreprises-employeurs sont les sociétés de production cinématographiques, les sociétés de production audiovisuelle. Ces entreprises ont principalement le statut de société anonyme (SA) ou de société à responsabilités limitées (SARL).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le comédien est recruté par castings ou auditions ou sollicité par un metteur en scène ou un réalisateur. Le comédien est un salarié employé sur la base d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou de contrats à durée déterminée (CDD), parfois espacés dans le temps, auprès de plusieurs employeurs successifs.

Le comédien est conduit à se déplacer sur l'ensemble du territoire national ou à l'étranger, afin de répéter, de se produire et de rencontrer ses partenaires professionnels (entreprises du spectacle, agents,...). Le rythme des activités du comédien est lié à l'activité de la ou des entreprises dans lesquelles il travaille: répétitions, représentations, tournées,...

Le comédien est généralement placé sous l'autorité artistique d'un metteur en scène ou d'un réalisateur. Son niveau de formation et de compétences lui permet de prendre des responsabilités dans l'élaboration, la préparation et la représentation des œuvres : apports théoriques, propositions artistiques....

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

L'évaluation des étudiants conduisant à la délivrance du diplôme, d'une fréquence au moins semestrielle, est assurée collégalement par les enseignants concernés sous la forme d'un contrôle continu; des représentants des milieux professionnels, désignés par le directeur, sont invités à participer à l'évaluation de présentations publiques de travaux. Au terme du cursus, le jury, constitué de l'ensemble de l'équipe pédagogique présidé par le directeur de l'établissement, établit la liste des étudiants proposés pour l'obtention du diplôme après validation de l'ensemble des résultats obtenus dans les différents domaines d'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

jury composé par l'établissement

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé par l'établissement selon les dispositions du décret 2002-615 du 26 avril 2002

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38358

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Bulletin officiel du ministère de la culture et de la communication
site de la CPNEF-SV

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9034/>